ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
21, 22 ET 23 JUILLET 2009, CALGARY (ALBERTA)

Résolution nº 30/2009

TITRE :	La prévention du suicide parmi les jeunes des Premières Nations requiert des jeunes guérisseurs ainsi que des guérisseurs traditionnels et le leadership des aînés
OBJET :	Santé et développement social
PROPOSEUR(E) :	David McDougall, Chef, Première Nation de St. Theresa Point, Man.
COPROPOSEUR(E) :	Tabasonakwut Kinew, mandataire, Ojibwas d'Onigamiing, Ont.
DÉCISION :	Adoptée provisoirement par le Comité exécutif de l'APN le 10 septembre 2009

ATTENDU QUE :

A. Les cas de suicide comptent pour 38 % de tous les décès parmi les jeunes des Premières Nations âgés de 10 à 19 ans et le taux de suicide parmi ces jeunes des Premières Nations au Canada est de 6 à 7 fois plus élevé que parmi l'ensemble de la jeune population, soit le taux le plus élevé parmi n'importe quel groupe au sein de la société en général;

B. Les jeunes, les aînés, les dirigeants et les communautés des Premières Nations ont évoqué la nécessité de prendre des mesures face à l'augmentation du taux de suicide parmi les Premières Nations, notamment parmi les jeunes;

C. Le gouvernement fédéral a répondu au moyen du Programme national de prévention du suicide chez les jeunes Autochtones (PNPSJA) sous forme d'investissement en amont, programme qui doit être renouvelé en mars 2010;

D. Les critères propres au PNPSJA et à certaines stratégies provinciales font appel à la participation des jeunes et à la reconnaissance de la guérison traditionnelle, mais ces éléments importants n'ont pas été pleinement respectés ni mis en œuvre;

E. Les financements fédéral et provinciaux ainsi que d'autres ressources doivent être accrus pour répondre à cette crise récurrente;

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 10e jour du mois de septembre 2009 à Gatineau (Québec)

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL

F. Les aînés et les guérisseurs traditionnels souhaitent et sont prêts à travailler avec nos jeunes de façon durable.

POUR CES MOTIFS, les Chefs en assemblée :

1. Soutiennent le renouvellement du Programme national de prévention du suicide chez les jeunes Autochtones, sous réserve de la condition essentielle qu'il fasse appel au leadership des jeunes, des guérisseurs traditionnels et des aînés et qu'un financement particulier soit consacré aux programmes de prévention du suicide parmi les jeunes des Premières Nations.
2. Soutiennent la mise en œuvre d'un centre de guérison et de prévention du suicide parmi les Premières Nations au Manitoba pour favoriser la prévention du suicide, sensibiliser à l'intervention et à la postvention et prodiguer des conseils aux citoyens, aux familles et aux prestateurs de soins.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 10e jour du mois de septembre 2009 à Gatineau (Québec)

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL